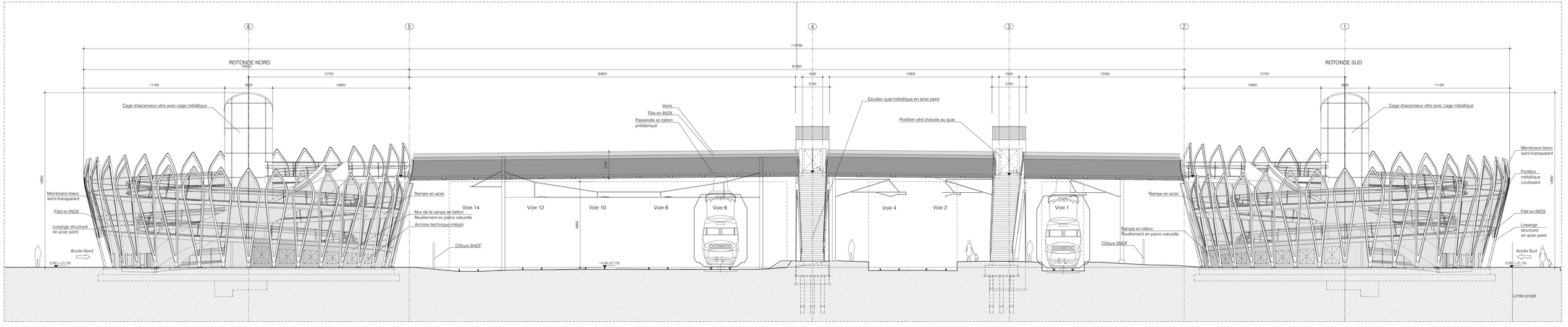

Elévation Ouest

Ech. 1:100

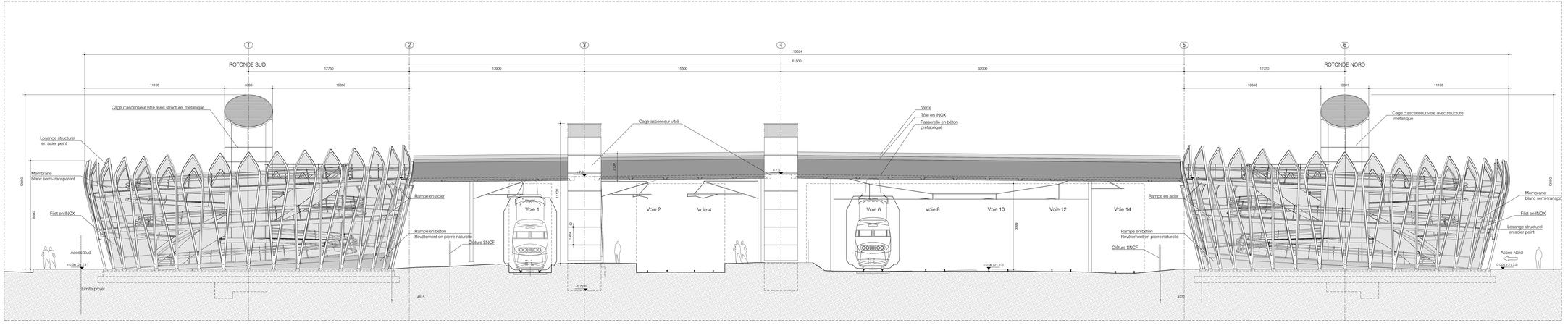

Elévation Est

Ech. 1:100

NOTES GENERALES

Qualité des bétons: (sauf indication contraire)

Partie de louvrage	Classe de resistance	Enrobage minimum	Enrobage nominal	Tolerance -	Tolerance +
Passerelle	C50/60	40	45	-5	5
Voiles ntonde	C50/37	40	45	-5	5
Semelles et fondations	C40/37	30	40	-10	10
Béton de propreté	C12/15				

Acier pour barres et treillis d'armature conformes aux NF EN 10080 ; NF A 35-080-1 et NF A 35-080-2: Nuance B500B.

- ▪ = Béton nu
- -Coffrage lisse
  - Teinte gris clair uniforme, sauf indication contraire
  - Calepinage des panneaux régulier et joints invisibles

Qualité d'acier : (sauf indication contraire)

ACIER NON INOXYDABLE :

Nuance d'acier selon le guide « Ponts mixtes en acier-béton, guide de conception durable » §1.1.4 :

t ≤ 30 mm : S355K2+N

t ≤ 80mm : S355N, NL, M ou ML

t ≤ 80 mm : S355NL ou S355ML

La qualité Z selon la norme NF-EN 10164 est à prévoir par l'entreprise

ACIER INOXYDABLE :

Acier inoxydable : 1.4404 (316L USA). Finition : brossé. Direction brossage : ⊥)

Fabrication, classe d'exécution et tolérances:

Classe d'exécution : EXC3 = EXC4 pour les joints de raboutage tendus en exploitation, selon fascicule 66 du CCTG.

Fabrication et mise en œuvre : selon NF EN 1090 et DTU 32.1

Tolérance : selon NF EN 1090-1 et NF EN 1090-2

Peinture anticorrosion et de finition:

Protection des surfaces en acier selon les prescriptions de la NF EN ISO 12944

Classe de durabilité : haute

Catégorie de protection contre la corrosion : C5M

Système de peinture : de type ACQPA :

Garanties selon §1.3 du fasc.56 de l'ACQPA : ouvrage de catégorie 1. Inclus toujours la tenue (anticorrosion et aspect).

Couleur : RAL à déterminer par l'Architecte sur base dréchantillons.

Couleur presentée : Gris blanc RAL : 7047

Soudures :

Selon la NF-EN ISO 5817 - niveau de qualité B +

Soudures étanches, continues, meulées perpendiculairement au cordon de soudure.

Soudure minimale : voir tableau :

Epaisseur tole à souder	Soudure minimum an
≤ 24 mm	5 mm
entre 25 et 34 mm	6 mm
entre 35 et 49 mm	7 mm
entre 50 et 70 mm	8 mm
> 70 mm	10 mm

Les épaisseurs de soudure effectivement à mettre en œuvre seront déterminées/confirmées en phase d'exécution.

Le redoutage des tôles longitudinales est à effectuer à l'aide de soudure pleine pénétration, sauf indication du contraire. Certains détails de liaison peuvent nécessiter l'utilisation de soudure pleine pénétration. A déterminer/à confirmer en phase d'exécution.

Etanchéité :

Les caissons métalliques de la charpente sont entièrement étanchés à l'air et à l'eau.

Le revêtement de surface prévu sur les zones de circulation sert à la fois de protection anti-corrosion et d'étanchéité.

Revêtement du platelage :

Résine époxy saupoudrée de grains de quartz ou de silice : système d'étanchéité liquide constitué d'une couche de primaire à base de résine époxy-bitume à froid, d'une couche d'étanchéité et d'une couche de finition, en résine époxy bitume bi-composant.

Antidérapant. Etanche à l'eau.

Couleur : Teinte à définir. Teinté dans la masse. A déterminer par l'Architecte sur base dréchantillons.

Mise à niveau des imperfections des éléments de la charpente métallique : inclus.

Coordonnées et niveaux :

Niveaux (NGF). Coordonnées Lambert 93 - CC46.

Un nivelé complet de la zone de chantier est à effectuer par l'Entrepreneur préalablement à toute exécution de travaux. Les coordonnées, niveaux, cotes et dimensions de louvrage sont à contrôler en fonction de ce nivelé.

Toute exécution de travaux est interdite sans approbation du Maître de l'Ouvrage et du bureau d'études.

Le NN. 0.0 du projet s'est placé sur l'axe de la voie 10 et correspond à +21.73 NGF

Réservation TS :

Les réservations pour les câbles d'éclairage, écrans, caméras, fibre optique et ascenseurs seront intégrés dans la charpente métallique, et seront constitués par des tubes en inox soudés de manière étanche à la charpente. Le diamètre et nombre des tubes représentés sur les plans sont indicatifs et devront être vérifiés et adaptés en phase d'exécution.

Plan de référence :

Plan de référence voir plan TopoPEM_RGF93CC48-NGF69 (reçu par le MO en date 22/04/2022 et mises à jour ultérieures)

MODIFICATIONS	DATE	INDICE	DESS.
Mise à jour	13.05.2022	A	ND

MAITRE DE L'OUVRAGE
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération
30 Rue Alfred Kastler
56008 Vannes Cedex - France
tél : 02 97 68 14 24

SITUATION DU BIEN
Gare de Vannes
56000 Vannes

ARCHITECTE - BUREAU D'ETUDES STRUCTURE METALLIQUE
NEY & PARTNERS Bruxelles
Chaussée de la Hulpe,181
B-1170 Bruxelles (Belgique)
tél : +32/2 643 21 80

NEY & PARTNERS France
4 A1 Place de la Liberté
33600 Pessac - France
tél : 09 75 30 69 81

SOUS-TRAITANT SCENOGRAPHIE & LUMIERE: SCENE PUBLIQUE
Rue Sainte, 47
13001 Marseille
tél : 04 95 09 14 28

BUREAU D'ETUDE OA + ENV
EGIS STRUCTURES & ENVIRONNEMENT
15 av du Centre CS 20538 Guyancourt
78286 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
tél :

SOUS-TRAITANT INTERFACE FERROVIAIRE: EGIS RAIL
xxx
xxx
tél :

BUREAU D'ETUDE VRD
EGIS VILLES & TRANSPORTS
3 Rue Louis Braille - TSA 30849
35208 Rennes Nantes cedex 2
tél :

PAYSAGISTE
VILLES & PAYSAGES
112 Cours Vitton
69006 Lyon
tél : 04 26 83 61 61

Date: 04.07.2022 design : Laurent Ney drawing : ND

Scale:1:200

Elevation Ouest

Elevation Est

Gare de Vannes, réalisation d'une passerelle

de franchissement des voies ferrées

Permis d'Aménager 20.055 **PA19**